Red List
Liste Rouge
ICOM

LISTE ROUGE
DES BIENS CULTURELS CHINOIS EN PÉRIL

ICOM
INTERNATIONAL COUNCIL OF MUSEUMS
CONSEIL INTERNATIONAL DES MUSÉES
CONSEJO INTERNACIONAL DE MUSEOS

Le patrimoine culturel de la Chine est protégé par une législation nationale et internationale et des accords :

LÉGISLATION NATIONALE

Constitution de la République populaire de Chine, *article 22* (4 décembre 1982)

Droit pénal de la République populaire de Chine, *articles 151, 264, et 324 à 329* (1er juillet 1979)

Loi de la République populaire de Chine *sur la protection des reliques culturelles* (19 novembre 1982)

Règlement *concernant l'exécution de la Loi de la République populaire de Chine sur la protection des reliques culturelles* (13 mai 2003)

Méthodes de contrôle et de protection *des fossiles d'hominidés et d'anciens vertébrés* (3 juillet 2006)

Mesures administratives *pour le contrôle des entrées et des sorties et la vérification des biens culturels* (3 juillet 2007)

Normes *pour le contrôle des entrées et des sorties et la vérification des biens culturels* (3 avril 2007)

Dispositions provisoires *sur les restrictions d'exportation des œuvres de peintres célèbres défunts après 1949,* et Dispositions provisoires *sur les restrictions d'exportation des œuvres de peintres célèbres défunts de 1795 à 1949* (15 novembre 2001)

INSTRUMENTS INTERNATIONAUX

Convention *pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé* (La Haye, 14 mai 1954)

Convention de l'UNESCO *concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels* (Paris, 14 novembre 1970)

Convention d'UNIDROIT *sur les biens culturels volés ou illicitement exportés* (Rome, 24 juin 1995)

ACCORDS BILATÉRAUX

Le gouvernement de la République populaire de Chine a signé avec les pays suivants des accords ou protocoles d'entente relatifs à la prévention des vols, des fouilles clandestines et du trafic illicite de biens culturels : Australie, Chili, Chypre, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Grèce, Inde, Italie, Pérou, Philippines, Turquie et Venezuela.

Si un bien culturel chinois vous semble avoir été acquis de manière illicite, veuillez contacter :

Administration d'État du Patrimoine culturel

No. 10, Chaoyangmen North Street
Beijing 100020
République populaire de Chine
Téléphone : +86 10-59881572
Fax : +86 10-59881573
Courriel : redlist@sach.gov.cn

Ministère de la Sécurité publique

No. 14, Eastern Chang'an Street
Beijing 100016
République populaire de Chine
Téléphone : +86 10-66264873
Fax : +86 10-66263113

LISTE ROUGE
DES BIENS CULTURELS CHINOIS EN PÉRIL

Statue en pierre de Bouddha, dynastie des Tang, 98 x 28 cm.
© China Relic Information Consultation Centre

Introduction

Le riche patrimoine culturel de la Chine reflète la diversité et la complexité des cultures qui y ont prospéré durant les dix derniers millénaires. Depuis le milieu du XIX^e^ siècle, d'importantes quantités d'objets anciens de très grande valeur et d'autres biens culturels ont été volés, et nombre d'entre eux ont été sortis du pays. Au cours des dernières décennies, le gouvernement chinois a multiplié les efforts pour protéger l'héritage culturel de la Chine par le renforcement des dispositions législatives nationales et internationales et d'autres mesures de collaboration. En dépit de ces efforts, le pillage des sites et le commerce illicite d'antiquités sur le marché intérieur et à l'international sont devenus de sérieuses menaces causant des dommages irréparables au patrimoine unique du pays. Il est de la responsabilité de tous – tant en Chine que dans les autres pays – d'aider à sa préservation pour les générations futures.

Objectif

Cette *Liste Rouge* a été conçue dans le but d'aider les musées, marchands d'art et d'antiquités, collectionneurs, ainsi que les officiers des douanes et de police, à identifier des objets qui peuvent avoir été pillés et exportés illicitement de Chine. Afin d'en faciliter l'identification, la *Liste Rouge* illustre plusieurs catégories de biens culturels qui sont susceptibles de faire l'objet de transactions illicites sur le marché international des antiquités.

Les objets s'apparentant à l'une ou l'autre des catégories illustrées ci-après sont protégés par la législation chinoise qui en interdit expressément l'exportation non autorisée et la vente. L'ICOM invite donc les musées, maisons de vente aux enchères, marchands d'art et d'antiquités, et collectionneurs à ne pas acheter de tels objets sans avoir au préalable vérifié soigneusement leur origine et la documentation correspondante.

En raison de la grande diversité d'objets, de styles et de périodes, la *Liste Rouge des biens culturels chinois en péril* n'est pas exhaustive. Tout bien culturel en provenance de Chine doit donc faire l'objet d'un examen minutieux et de mesures de précaution.

Onze *Listes Rouges* ont été publiées à ce jour par l'ICOM :

Liste Rouge des objets archéologiques africains, 2000
Liste Rouge des biens culturels latino-américains en péril, 2003
Liste Rouge d'urgence des antiquités irakiennes en péril, 2003
Liste Rouge des antiquités afghanes en péril, 2006
Liste Rouge des antiquités péruviennes en péril, 2007
Liste Rouge des antiquités cambodgiennes en péril, 2009
Liste Rouge des biens culturels en péril d'Amérique centrale et du Mexique, 2009
Liste Rouge d'urgence des biens culturels haïtiens en péril, 2010
Liste Rouge des biens culturels chinois en péril, 2010
Liste Rouge des biens culturels colombiens en péril, 2010
Liste Rouge d'urgence des biens culturels égyptiens en péril, 2011

LA LISTE ROUGE INCLUT LES CATÉGORIES SUIVANTES :

(Les photographies ne représentent pas des biens culturels volés ; elles illustrent des catégories de biens culturels qui sont particulièrement vulnérables au trafic illicite.) L'ICOM souhaite remercier les institutions suivantes pour le prêt des illustrations : China Cultural Relics Information and Consultation Centre, The Palace Museum, China Numismatic Museum (Beijing), Shaanxi History Museum (Xi'an), Ethnic Costume Museum of the Beijing Institute of Fashion Technology, Jingzhou Museum (Hubei), et le Wudangshan Museum (Hubei). © Tous les droits de reproduction des photographies sont détenus par le China Cultural Relics Information and Consultation Center.

Céramique

du néolithique (env. 8000 av. J.-C.) à 1949 apr. J.-C.

Poterie monochrome, peinte, vernissée, tricolore ; porcelaine céladon, blanche, colorée, à décor bleu et blanc ; les formes varient de bouteilles, jarres, pots, bols, plats, à des figures humaines et animales. [illus. 1-2-3-4-5]

1

2

3

4

5

1. Jarre en terre cuite, néolithique, 50 x 18,4 cm.

2. Jarre en porcelaine « cinq couleurs » avec couvercle, dynastie des Ming, 32 x 38 cm.

3. Cavalier en terre cuite, dynastie des Tang, 32,5 x 32 cm.

4. Vase *zun* en céladon, époque des Six Dynasties, 79 x 19 cm.

5. Vase en porcelaine « bleu et blanc », dynastie des Ming, 45 x 24 cm.

Sculpture

du néolithique (env. 8000 av. J.-C.) à 1949 apr. J.-C.

Portraits, figures et modèles en pierre, bois, métal et brique. [illus. 6-7-8-9]

6

6. Tête d'une statue de Bouddha, Six Dynasties, 86 x 56 cm.

7

8

9

7. Stèle en pierre sculptée d'un Bouddha entouré de deux Bodhisattva, Six Dynasties, 37,6 cm.

8. Panneau en pierre peint figurant un guerrier, Cinq Dynasties, 113,5 x 58 cm.

9. Statue en pierre d'un Bodhisattva, dynastie des Tang, 39 cm.

Métaux (bronze, or, argent, plomb, étain, fer, etc.) *de la dynastie des Xia (env. 2070 av. J.-C.) à 1949 apr. J.-C.*

Bronze : récipients à nourriture, à vin et à eau, instruments de musique, armes, pièces de charrerie et de harnachement, ustensiles quotidiens et autres ornements. [illus. 10-11-12-13-14-15]

10

13

11

14

12

15

10. Récipient *gui* en bronze, dynastie des Zhou de l'Ouest, 24 x 26 cm.

11. Tripode *ding* en bronze, dynastie des Zhou de l'Ouest, 46 x 32 cm.

12. Miroir en bronze, dynastie des Han, Ø 18 cm.

13. Cloche en bronze, période des Printemps et Automnes, 70 x 23 cm.

14. Vase *gu* en bronze, dynastie des Shang, 15 x 10,7 cm.

15. Vase *jue* en bronze, dynastie des Shang, 22,8 cm.

Or et argent : objets religieux ou utilitaires, et ornements. [illus. 16-17]

16

17

16. Plaque en or, période des Royaumes combattants, 8 x 13,8 cm.

17. Verseuse en argent doré, dynastie des Song du Sud, 23,4 cm.

Traditions populaires *jusqu'à 1949 apr. J.-C.*

Ustensiles du quotidien et arts populaires tels que papiers découpés, images de Nouvel An, figurines en argile ; objets comprenant des lampes, serrures, récipients à thé et à nourriture, jouets, jeux d'échecs et de cartes. [illus. 18-19]

18

19

18. Agrafe (5,8 cm) et tablette (8,2 cm) en ivoire, dynastie des Sui.

19. Marionnette d'ombre en cuir, dynastie des Qing, 16 x 8 cm.

Jade et pierres semi-précieuses *du néolithique (env. 8000 av. J.-C.) à 1949 apr. J.-C.*

Instruments rituels, objets funéraires et ustensiles du quotidien. [illus. 20-21-22-23-24]

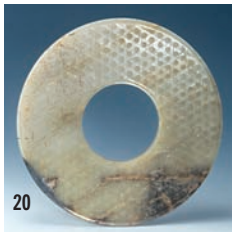
20

21

22

23

24

20. Disque *bi* en jade blanc, période des Royaumes combattants, Ø 22 cm.

21. « Dragon-cochon » (*zhulong*) en jade, néolithique, Ø 7,2 cm.

22. Ornement en jade blanc, dynastie des Yuan, 4,1 x 7,1 cm.

23. *Apsara* en jade blanc, dynastie des Song, 2,7 x 5,8 cm.

24. Tube *cong* en jade, néolithique, 31,5 x Ø 7,8 cm.

Peinture et calligraphie

jusqu'à 1949 apr. J.-C.

Œuvres comprenant des textes, portraits, paysages et peintures de fleurs et d'oiseaux. [illus. 25-26-27-28]

25. Rouleau peint, dynasties des Ming et des Qing, 120 x 200 cm.

26. Peinture murale d'une tombe, dynastie des Tang, 110 x 68 cm.

27. *Thangka*, dynastie des Qing, 90 x 54 cm.

28. Rouleau de calligraphie, dynastie des Qing, 103 x 63 cm.

25

26

27

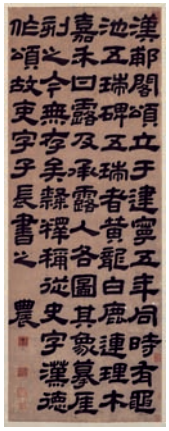
28

Inscriptions

de la dynastie des Shang (1600 av. J.-C.) à 1949 apr. J.-C.

Caractères anciens fondus, gravés ou imprimés sur des matériaux tels que des os d'animaux, écaille, poterie, pierre, argile, bambou, bois, métal, etc. [illus. 29-30-31]

29. Inscriptions oraculaires, dynastie des Shang, 29,8 x 22,2 x 4,4 cm.

30. Livre d'estampages, dynastie des Song, 18 x 24 cm.

31. Lattes de bois, dynastie des Han, longueur : 37 cm.

29

30

31

Estampages

de la dynastie des Tang (618 apr. J.-C.) à 1949 apr. J.-C.

Calligraphie ou images sur des stèles, falaises et vases, transférées sur du papier, à l'encre noire ou rouge. [illus. 32-33]

32. Estampage d'une stèle en pierre, dynastie des Qing, 59 x 52 cm.

33. Estampage d'inscriptions sur bronze, dynasties des Ming et des Qing, 46 x 32 cm.

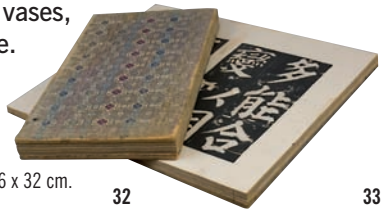
32

33

Livres et documents

de la dynastie des Zhou (1046 av. J.-C.) à 1949 apr. J.-C.

Inscriptions et motifs décoratifs écrits, gravés ou imprimés sur une vaste gamme de matériaux tels que bambou, bois, soie ou papier ; incluant des lattes de bois et de bambou, livres xylographiés, documents d'archives rares, lettres, cartes et manuscrits. [illus. 34-35-36]

34

35

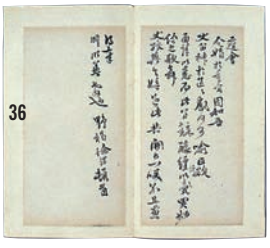
36

34. Lattes de bambou, dynastie des Han, 2,1 x 23 cm / latte.

35. Lettres, dynastie des Ming, 30 x 41 cm.

36. Lettre manuscrite d'un érudit, dynastie des Ming, 32,5 x 28,5 cm.

Éléments d'architecture

jusqu'à 1949 apr. J.-C.

Eléments d'architecture et objets décoratifs faits en bois, pierre, brique, tuile et métal. [illus. 37-38]

37. Élément décoratif vernissé, dynastie des Ming, 85 x 80 cm.

38. Décoration en bois de poutre faîtière, dynastie des Ming, longueur : 150 cm.

37

38

Laque

du néolithique (env. 8000 av. J.-C.) à 1949 apr. J.-C.

Bols, boîtes, récipients et pièces de mobilier, dont les surfaces en bois ou en tissu sont peintes à la laque. [illus. 39-40]

39. Coupe ovale peinte à la laque, dynastie des Han de l'Ouest, 17,5 x 9,2 x 5,4 cm.

40. Récipient laqué, dynastie des Han de l'Ouest, 34 x 24 cm.

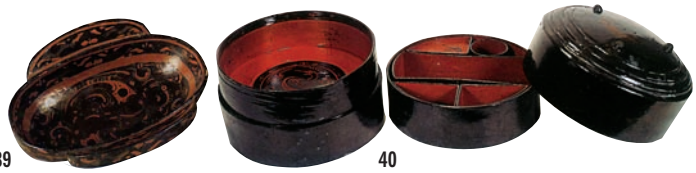
39 40

Numismatique

jusqu'à 1949 apr. J.-C.

Monnaies et papiers-monnaies, moules pour couler les pièces. [illus. 41-42-43-44-45]

41

42

43

44

45

41. Monnaie en bronze en forme de bêche, période des Printemps et Automnes, 5,8 x 2,8 cm.

42. Pièce en bronze doré, dynastie des Tang, Ø 2,4 cm.

43. Lingot d'argent, dynastie des Song du Sud, 11,4 x 7 x 4,7 cm.

44. Moule pour couler les pièces, Dynastie du Sud, 10,5 x 10,8 x 10,6 cm.

45. Papier-monnaie, dynastie des Qing, 18,9 x 9,4 cm.

Textile et accessoires

jusqu'à 1949 apr. J.-C

Vêtements et ornements personnels de divers groupes ethniques. [illus. 46-47-48-49]

46

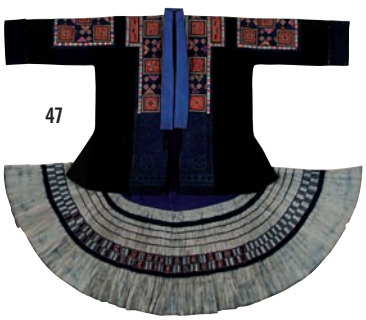
47

48

49

46. Robe de soie brodée, dynastie des Qing, 130 x 95 cm.

47. Vêtement de l'ethnie Miao, période républicaine, 120 x 60 cm.

48. Pendentif, période des Printemps et Automnes, 5,9 x 4,8 x 1,5 cm.

49. Ornement de coiffure en jade, néolithique, 23 cm.

Le Conseil international des musées (ICOM) est la principale organisation internationale professionnelle de musées vouée à la conservation, la pérennité et la transmission à la société du patrimoine naturel et culturel mondial, présent et futur, matériel et immatériel.

Avec près de 30 000 membres dans 137 pays, l'ICOM est le plus important réseau international de musées et de professionnels de musées spécialisés dans un grand nombre de disciplines muséologiques et patrimoniales.

Créé en 1946, l'ICOM est une organisation non-gouvernementale (ONG) à but non-lucratif qui entretient des relations formelles avec l'UNESCO et jouit d'un statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC).

La lutte contre le trafic illicite de biens culturels est l'un des engagements prioritaires de l'ICOM. La *Liste Rouge des biens culturels chinois en péril* a été élaborée afin d'empêcher le pillage, le vol, ainsi que l'exportation et la vente illégales de biens culturels de Chine, et contribuer de ce fait à la protection du patrimoine culturel de ce pays. Cette publication vient compléter la série de *Listes Rouges* déjà parues pour l'Afrique, l'Amérique latine, l'Irak, l'Afghanistan, le Pérou, le Cambodge, l'Amérique centrale et le Mexique, Haïti et la Colombie.

http://icom.museum

Cette Liste Rouge a été réalisée avec le généreux soutien de :

U.S. Department of State
Bureau of Educational and Cultural Affairs

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Federal Department of Home Affairs FDHA
Federal Office of Culture FOC

INTERNATIONAL COUNCIL OF MUSEUMS
CONSEIL INTERNATIONAL DES MUSEES
CONSEJO INTERNACIONAL DE MUSEOS

Maison de l'UNESCO
1, rue Miollis - 75732 Paris Cedex 15 - France
Téléphone : +33 (0)1 47 34 05 00 - Fax : +33 (0)1 43 06 78 62
Courriel : secretariat@icom.museum - Site Internet : http://icom.museum

© 2010, ICOM, tous droits réservés. – Conception graphique : TAM TAM TEAM, 4/2011.